Collège Romain Rolland

Les Parents d'Élèves

Nos Actions

Pour l'Année Scolaire 2023-2024

☞ **Nous sommes des parents bénévoles** souhaitant s'investir pour les élèves du collège.

☞ **Nous sommes l'association des parents d'élèves** affiliée à la FCPE (Fédération de Conseils des Parents d'élèves).

Venez à notre réunion d'information,

le mardi 5 septembre 2023

à 20h00 au collège

En présence de la Principale du collège

Nous contacter :

✉ college.romain.rolland.fcpe@gmail.com

fcpe
conseil local
Collège Romain Rolland
Saint-Jean

- ✓ **Dialoguer, proposer des idées,** comprendre les relations entre les parents, le collège, la mairie et le conseil départemental pour offrir à nos collégiens la scolarité la plus épanouie possible.
- ✓ **Participer aux conseils de classes trimestriels** où les professeurs de la classe, l'administration et les délégués parents et élèves établissent ensemble un bilan de la classe et de chaque élève ; préparer ces conseils par des questionnaires aux parents, leur faire le bilan du conseil.
- ✓ **Participer aux différents conseils et commissions au sein du collège** (Le conseil d'administration, Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, les commissions des fonds sociaux, Le conseil de vie collégienne…)
- ✓ **Représenter les élèves et leurs parents** auprès de l'Administration du collège, de la Mairie, de l'inspection, du Conseil Général…
- ✓ **Organiser des événements** : parcours sportif dans Saint-Jean, vente de sweats et de tee-shirts à l'effigie du collège, bal de fin de collège pour les troisièmes… Toutes vos idées sont les bienvenues !

Comme les années précédentes, la FCPE sera vigilante aux conditions d'enseignement et de vie au quotidien de nos enfants au sein de l'établissement : remplacement des enseignants absents, accompagnements des enfants en difficulté ou en situation de handicap, travail sur les outils numériques, suivi des réformes…

Il est essentiel de travailler ensemble avec le collège (enseignants, direction, vie scolaire, parents, élèves…), pour recréer du lien, reprendre une communication et des usages adaptés, relancer des projets abandonnés ou mis en suspens.

Nous resterons vigilants sur le suivi des effectifs du collège et l'adaptation des moyens matériels et humains, ainsi que de la carte scolaire du secteur Nord-Est de Toulouse, en pleine mutation.

Nous continuerons également à œuvrer pour l'amélioration des transports scolaires, car la vie de nos collégiens ne s'arrête pas à la grille du collège !

Pour cela, nous travaillerons avec le collège, le conseil départemental, les Mairies, les parents.

N'hésitez pas à rejoindre l'association, nous avons besoin de nouveaux adhérents !

fcpe
conseil local
Collège Romain Rolland
Saint-Jean

Le Collège en bref

Les horaires

8h15 - 12h15 et 12h45 / 13h45 - 16h45 tous les jours sauf le mercredi (seuls les élèves finissant à 11h15 pourront recommencer les cours à 12h45)
8h15 - 12h15 le mercredi
Ouverture des portes à 7h45, fermeture à 8h10.

Trois régimes de sortie du collège proposés :
☺ Régime C : Horaires uniques de 8h15 à 16h45 quel que soit l'emploi du temps de l'élève
☺ Régime B : Autorisation de sortie aux horaires prévus dans l'emploi du temps de l'élève
☺ Régime A : Autorisation de sortie en cas d'absence d'un professeur si le cours concerné est le dernier de la journée.
Le régime choisi en début d'année peut être modifié en cours d'année sur demande écrite des parents auprès de la CPE.
Une fois sortis du collège, les élèves ne sont plus sous l'autorité ni la responsabilité de l'Administration.
Les élèves ne sont pas autorisés à sortir du collège entre 2 heures de cours.

La Restauration Scolaire

Cantine avec le mercredi (DP5) ou sans (DP4). **Le choix doit être fait à la rentrée et peut être modifié avant le début du trimestre suivant**.
La **carte de cantine** est donnée pour l'ensemble de la scolarité au collège, est gratuite à l'entrée en 6ème **et doit être conservée jusqu'à la fin de la 3ème**. En cas de perte ou de détérioration, toute nouvelle carte est payante.
La facture de restauration est adressée trimestriellement aux familles par le biais des élèves et par mail.
Si vous souhaitez exceptionnellement désinscrire votre enfant pour un repas, un mail doit être envoyé à la vie scolaire au moins 48h avant.

Le **Carnet de correspondance** contient le règlement intérieur et est un outil d'échange et d'information (demande de rendez-vous, signalisation d'absence et de retard…). Il doit être signé par l'élève et les parents.

L'Équipe du Collège

L'équipe enseignante

Le professeur principal fait le lien entre toutes les personnes qui s'occupent de votre enfant et connait son évolution au sein du collège. N'hésitez pas à le contacter en cas d'inquiétude sur les apprentissages de votre enfant ou pour lui signaler toute difficulté extérieure au collège.
En cas de question ou de problème dans une matière, vous pouvez contacter l'enseignant concerné (par mail via l'ENT, par téléphone ou en demandant un rendez-vous via le carnet de correspondance)

La Vie Scolaire

Les assistants d'éducation gèrent le temps scolaire en dehors des cours, les retards, les études, la discipline. La Vie Scolaire est à contacter pour signaler tout retard, sortie anticipée ponctuelle… , **par mail exclusivement** à vie-scolaire.0311722d@ac-toulouse.fr

Mmes Piwowarczyk et Vindel, Conseillères Principales d'Education, sont vos interlocutrices privilégiées en cas de souci en dehors des cours (harcèlement par ex).
☎ 05 61 37 67 00

L'Administration

La Principale : Mme AMIGUES
Le Principal adjoint : M. CARLI
Et le personnel administratif et technique.

L'infirmière scolaire sera présente sur le collège tous les jours sauf le vendredi.

L'équipe du collège est là pour permettre à vos enfants d'apprendre et de se construire. Pour cela, échanges, écoute et respect mutuel sont essentiels.

Retrouvez plus d'informations ainsi que la vidéo de présentation du collège faite par l'association sur le site de l'ENT :
http://romain-rolland.ecollege.haute-garonne.fr/
☎ 05 61 37 67 00
💻 0311722d@ac-toulouse.fr

Pour Vous Aider

Transports scolaires :

Si vous habitez à plus d'1 Km du collège, le Conseil Départemental prend en charge gratuitement les déplacements domicile/collège (cars de ramassage scolaire ou ligne TISSEO à raison de 2 trajets par jour).
Pour en bénéficier, Il faut faire la demande sur le site :
https://www.transportsscolaires.haute-garonne.fr
En cas de perte, Le renouvellement de la carte est payant.
Horaires et trajet des lignes publiques et scolaire TISSEO sur le site :
https://www.tisseo.fr/se-deplacer/horaires.

Les Fonds Sociaux

Il existe 2 fonds sociaux au sein du collège :
☺ Le fond social des cantines peut venir en aide aux familles en difficulté passagère (et qui n'ont pas forcément accès à la gratuité accordée par le Conseil Général) pour régler les factures de demi-pension.
☺ Le fond social collégien peut intervenir pour apporter une aide aux familles en difficulté (financer des voyages scolaires, des fournitures, du matériel de sport, etc…)
Les différents dossiers sont examinés en commissions.
En cas de difficultés financières n'hésitez pas à vous rapprocher du service intendance.

Les besoins éducatifs particuliers :

Si votre enfant a besoin d'un accompagnement particulier, il existe des dispositifs adaptés à chaque cas (PAP : plan d'accompagnent personnalisé, PPRE : Programme personnalisé de réussite éducative, …).
Leur mise en place nécessite de constituer un dossier le plus tôt possible en liaison avec le chef d'établissement et le médecin scolaire. Plus d'information sur le site
https://eduscol.education.fr/cid86144/plan-d-accompagnement-personnalise.html